

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1702**28 novembre 2002****SOMMAIRE**

A&Z Service, S.à r.l.	81674	Financial Development Holding S.A., Luxembourg	81694
ACP International Luxembourg S.A.H., Luxembourg.	81658	Finkerri S.A., Luxembourg-Kirchberg	81659
ACP International Luxembourg S.A.H., Luxembourg.	81670	Foalbert 1 Holding S.A., Luxembourg	81673
Adamantis Aviation S.A.	81675	Gipafin, S.à r.l., Luxembourg.	81690
Adamantis Business Jets S.A.	81675	Goldenbury (Luxembourg) S.A., Luxembourg ..	81693
Annabelle Holding S.A., Luxembourg	81653	H.P.I. S.A., Holding de Participations Internationales, Luxembourg.	81662
Aspect Struere Holding S.A., Strassen	81653	Hewlett-Packard Luxembourg International, S.à r.l., Gasperich	81679
Ascco Europe, S.à r.l., Luxembourg	81651	11.11 Holding S.A., Luxembourg	81672
Axilos Holding S.A., Luxembourg	81672	22.22 Holding S.A., Luxembourg	81673
B2I S.A., Luxembourg	81652	I.T. Investments Luxembourg S.A., Luxembourg.	81688
Balthazar Holding S.A., Luxembourg	81653	Imperiali S.A., Luxembourg	81686
Bearcapital Holding S.A., Luxembourg	81673	Influence S.A., Rodange	81663
Bellatrix, S.à r.l., Luxembourg	81688	Internationale Beteiligungen AG, Luxembourg ..	81687
Buhrmann Silver S.A., Luxembourg	81680	Invirex Holding S.A., Luxembourg	81671
Business News Development Holding S.A.	81681	Kenson S.A., Luxembourg.	81652
Business News Development Holding S.A.	81681	Khabeka S.A., Luxembourg.	81694
C.i. 2 S.A., Luxembourg	81666	Koffer Holding S.A., Luxembourg.	81651
Camca Lux Finance Management Company S.A. ..	81656	Laicos S.A., Ehlerange	81687
Chenval Holding S.A., Luxembourg.	81687	Lextek II, S.à r.l., Dudelange	81655
Chenval Holding S.A., Luxembourg.	81687	Lextek II, S.à r.l., Dudelange	81655
Clémence Holding S.A., Luxembourg	81653	Lombard Odier Invest UK, Sicav, Luxembourg ..	81656
Commerce & Industry S.A., Luxembourg.	81683	Lombard Odier Invest UK, Sicav, Luxembourg ..	81656
Commerce & Industry S.A., Luxembourg.	81683	Ludo S.A., Luxembourg.	81689
Commerce & Industry S.A., Luxembourg.	81683	Luminosa Holding S.A., Luxembourg.	81671
Compagnie Générale de Management Ltd, S.à r.l., Luxembourg.	81695	Luxwerk, S.à r.l., Luxembourg	81677
Compagnie Luxembourgeoise d'Entreprises S.A., Luxembourg.	81674	M.P. International S.A., Luxembourg.	81689
Corso Marconi Immobiliare, S.à r.l., Luxembourg.	81682	Magister Holding S.A.H., Luxembourg	81695
Damien Holding S.A., Luxembourg	81655	Manior, S.à r.l., Luxembourg.	81691
Disperlux, S.à r.l., Luxembourg	81676	March S.A., Luxembourg.	81669
Donaldson and Partners S.A., Luxembourg	81685	Maril S.A., Luxembourg.	81680
Equipement Hôtelier Luxembourg S.A., Leudelange	81690	Marim S.A., Luxembourg	81669
European Broker Luxembourg S.A., Luxembourg.	81658	Marim S.A., Luxembourg	81673
Européenne de Courtage (Luxembourg) S.A., Luxembourg.	81692	Martin Lux S.A., Luxembourg.	81669
Fiduciaire du Centre S.A., Luxembourg	81696	Merem S.A., Luxembourg.	81670
		Michel Bondson S.A.H., Luxembourg-Kirchberg .	81659
		Mirar S.A., Luxembourg	81688
		Modulex S.A., Luxembourg.	81677
		Modulex S.A., Luxembourg.	81678

Modulex S.A., Luxembourg	81678	Rhododendron S.A., Luxembourg	81672
Modulex S.A., Luxembourg	81678	Riviera Property S.A., Luxembourg	81670
MTL S.A., Sanem	81659	Ropicava S.A., Luxembourg	81669
Multiadvisers Fund Management Company S.A., Luxembourg	81652	Rusoord S.A.H.	81676
Multiadvisers Fund Management Company S.A., Luxembourg	81652	Rusoord S.A.H.	81676
Nadine S.A., Luxembourg	81694	Rusoord S.A.H.	81676
Negus Immo S.A., Luxembourg	81680	Saekacoatings S.A., Strassen	81655
Netotel Participations S.A., Luxembourg	81695	Sahelin Import S.A., Luxembourg	81695
NetZetera, S.e.n.c., Luxembourg	81651	Sailux S.A.H., Luxembourg	81686
NGI S.A., Luxembourg	81682	Santa Caterina S.A., Luxembourg	81668
NGI S.A., Luxembourg	81682	Santapharma Holding S.A., Luxembourg	81679
Nordic TV Business News Luxembourg S.A.	81681	Sarditouring S.A., Luxembourg	81672
Nordic TV Business News Luxembourg S.A.	81681	Savonnerie Luxembourgeoise S.A., Luxembourg	81696
Novellex S.A.	81695	Scarabeo Investment S.A., Luxembourg	81671
NSR Holding S.A., Luxembourg	81668	Shemtov Holding S.A., Luxembourg	81664
NSR Holding S.A., Luxembourg	81674	Slive, S.à r.l., Luxembourg	81690
Occitan Investments S.A., Luxembourg	81693	Société Hôtelière Europe, S.à r.l., Luxembourg	81676
Occitan Investments S.A., Luxembourg	81693	Sodepa Holding S.A., Luxembourg	81666
Olibats, S.à r.l., Luxembourg	81691	Sofycil Management S.A., Luxembourg	81692
Omnimu International S.A.H., Luxembourg	81693	Sofycil Management S.A., Luxembourg	81692
Orbi Medic S.A., Luxembourg	81661	Speralux S.A., Munsbach	81656
Pa Be S.A., Luxembourg	81689	Stand'Inn S.A., Luxembourg	81677
Pescatore S.A., Luxembourg	81694	Studio 352 S.A., Luxembourg-Howald	81651
Petula S.A., Luxembourg	81670	Superlunar Holding S.A., Luxembourg	81671
Pool Investment S.A., Luxembourg	81650	System Solutions Luxembourg S.A., Strassen	81691
Pool Investment S.A., Luxembourg	81650	Tesei S.A., Luxembourg	81652
Praïnsa, S.à r.l., Luxembourg	81690	TRG International S.A., Luxembourg-Kirchberg	81651
Prepharme Holding S.A., Luxembourg	81680	Transac-Immo, S.à r.l., Mondercange	81696
Pro-Concept S.A., Steinsel	81689	UBS Luxembourg Diversified Sicav, Luxembourg	81696
R.E.F. Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	81659	Vapiro S.A., Luxembourg	81688
Regrigi S.C., Luxembourg	81683	Verbe Beteiligungsgesellschaft A.G., Luxembourg	81667
		Vitalux S.A., Capellen	81655

POOL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.786.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 19, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2002.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(80393/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

POOL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.786.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 23 août 2002

L'Assemblée constate à la lecture des comptes annuels de la Société que les pertes de la société atteignent 75 % du capital social.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide de continuer les activités de la Société et de ne pas dissoudre celle-ci.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 19, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80395/587/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

STUDIO 352 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Luxembourg-Howald, 30, rue des Bruyères.
R. C. Luxembourg B 58.690.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2002, vol. 575, fol. 65, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2002.

(80061/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2002.

KOFFER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 70.222.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2002, vol. 576, fol. 1, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2002.

KOFFER HOLDING S.A.

Signatures

(80173/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

NetZETERA, S.e.n.c., Société en nom collectif.

Siège social: L-1529 Luxembourg, 32, rue Raoul Follereau.
R. C. Luxembourg B 82.087.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2002, vol. 576, fol. 1, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2002.

NetZETERA, S.e.n.c.

Signature

(80198/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

ASSCO EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 82.018.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, vol. 576, fol. 9, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2002.

(80205/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

TRG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 83.364.

Il résulte des résolutions écrites du Conseil d'Administration datées du 7 octobre 2002 que TRG INTERNATIONAL, GmbH, avec siège social au 11, Im Boden, 6403 Kussnacht am Rigi, Suisse, a été nommé aux fonctions d'administrateur, en remplacement de TECHNOLOGY RESOURCES GROUP S.A., démissionnaire.

Sa cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine assemblée générale.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 3, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80237/521/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

B2I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 82.384.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, vol. 576, fol. 9, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2002.

(80206/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

KENSON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 58.662.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, vol. 576, fol. 9, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2002.

(80207/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

TESEI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 83.675.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, vol. 576, fol. 9, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2002.

(80208/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

MULTIADVISERS FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 35.719.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2002.

(80228/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

MULTIADVISERS FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 35.719.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 avril 2002

En date du 12 avril 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001 après avoir distribué un dividende de CHF 78,- par part pour un total de CHF 390.000,-.

- de renouveler les mandats de M. Patrick Odier, M. Philippe A. Sarasin, M. Peter E.F. Newbald, M. Jean-Claude Ramel, Jacques Elvinger et M. Yvar Mentha en qualité d'Administrateurs de la SICAV jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 15 octobre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 3, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80229/005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

ANNABELLE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 23.502.

Le bilan au 31 juillet 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2002.

ANNABELLE HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(80214/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

BALTHAZAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 23.222.

Le bilan au 31 juillet 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2002.

BALTHAZAR HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(80215/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

CLEMENCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 23.859.

Le bilan au 31 juillet 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2002.

CLEMENCE HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(80216/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

ASPECT STRUERE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8020 Strassen, 20, rue de la Solidarité.
R. C. Luxembourg B 72.691.

L'an deux mille deux, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding ASPECT STRUERE HOLDING S.A., ayant son siège social a L-8020 Strassen, 20, rue de la Solidarité, R.C.S. Luxembourg, section B numéro 72.691, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 novembre 1999, publié au Mémorial C numéro 57 du 18 janvier 2000.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Lux, ingénieur commercial, demeurant à Strassen.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Jacqueline Heynen, employée privée, demeurant à Strassen.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Suppression de la valeur nominale des actions.
- 2.- Conversion du capital social de LUF en EUR.
- 3.- Augmentation du capital social d'un montant adéquat en euro en vue de porter le capital souscrit ainsi obtenu par conversion à 230.000,- EUR sans création d'actions nouvelles.
- 4.- Libération intégrale de l'augmentation de capital.
- 5.- Remplacement des 1.250 actions sans expression de valeur nominale par 9.200 actions avec une valeur nominale de 25,- EUR chacune.
- 6.- Modification afférente de l'article 3, alinéa 1^{er}, des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré; elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des mille deux cent cinquante (1.250) actions, représentant le capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF).

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euro, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR).

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent quatre-vingt-neuf mille treize virgule trente et un euros (199.013,31 EUR), pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR), à deux cent trente mille euros (230.000,- EUR).

Quatrième résolution

L'assemblée constate que la libération intégrale de l'augmentation de capital ci-avant réalisée a été faite avec l'accord de tous les actionnaires par la société anonyme CHIPPO S.A.H., ayant son siège social à L-8020 Strassen, 20, rue de la Solidarité.

Le montant de cent quatre-vingt-neuf mille treize virgule trente et un euros (199.013,31 EUR) a été apporté en numéraire de sorte que le prédit montant se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société anonyme ASPECT STRUERE HOLDING S.A., ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de remplacer les mille deux cent cinquante (1.250) actions existantes sans expression de valeur nominale par neuf mille deux cents (9.200) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, et de les attribuer aux actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital social.

Sixième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article trois, alinéa premier, des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à deux cent trente mille euros (230.000,- EUR) représenté par neuf mille deux cents (9.200) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) par action.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille deux cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: P. Lux, C. Dostert, J. Heynen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 octobre 2002, vol. 520, fol. 51, case 12.- Reçu 1.190,13 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 octobre 2002.

J. Seckler.

(80245/231/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

DAMIEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 23.242.

Le bilan au 31 juillet 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2002.

DAMIEN HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(80217/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

SAEKACOATINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 39.649.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2002.

Signature.

(80218/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

VITALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen, 77, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 57.610.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2002.

Signature.

(80221/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

LEXTEK II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3450 Dudelange, 4, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 71.616.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 octobre 2002, vol. 325, fol. 61, case 3/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 octobre 2002.

G. BERNABEI & FILS, Société Civile

Signature

Bureau de comptabilité

(80233/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

LEXTEK II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3450 Dudelange, 4, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 71.616.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 octobre 2002, vol. 325, fol. 61, case 3/1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 octobre 2002.

GILBERT BERNABEI & FILS, Société Civile

Signature

Bureau de comptabilité

(80234/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

CAMCA LUX FINANCE MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration le 1^{er} août 2002

En date du 1^{er} août 2002, le Conseil d'Administration de la société susmentionnée a pris acte de la démission de Monsieur Hubert Amouroux en date du 29 juillet 2002 et de Monsieur Alain de Frenne en date du 31 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Le Conseil d'Administration.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 3, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80227/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

LOMBARD ODIER INVEST UK, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 78.269.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2002.

(80230/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

LOMBARD ODIER INVEST UK, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 78.269.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2002

En date du 28 mai 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001
- de renouveler les mandats de Mme Francine Keiser, M. Patrick Odier, M. Philippe Sarasin, M. Peter E.F. Newbald, M. Marco Durrer, M. Yvar Mentha, M. Jean-Claude Ramel et M. Anthony John en qualité d'Administrateurs de la SICAV jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine de Réviseur d'Entreprises, pour durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 15 octobre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 3, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80231/005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

SPERALUX S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 35, Parc d'Activité Syrdall.

H. R. Luxemburg B 36.867.

Im Jahre zwei tausend und zwei, den sechzehnten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster (Grossherzogtum Luxemburg).

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft SPERALUX S.A., mit Sitz in L-5365 Munsbach, 35, Parc d'Activité Syrdall, (R.C.S. Luxemburg Sektion B Nummer 36.867).

Genannte Gesellschaft wurde gegründet in der Form einer Gesellschaft unter beschränkter Haftung und unter der Bezeichnung SPERALUX, S.à r.l. gemäss Urkunde, aufgenommen durch Notar André Schwachtgen, mit dem Amtssitz in Luxemburg, am 17. April 1991, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 400 vom 21. Oktober 1991,

deren Satzungen wurden abgeändert gemäss Urkunde, aufgenommen durch den vorgenannten Notar André Schwachtgen, am 20. Juli 1993, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 491 vom 19. Oktober 1993,

und deren Satzungen wurden abgeändert gemäss Urkunden aufgenommen durch den amtierenden Notar:

- am 14. März 1995, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 332 vom 21. Juli 1995;
- am 2. April 1996, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 337 vom 13. Juli 1996;
- am 22. November 1996, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 156 vom 1. April 1997;
- am 8. September 1997, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 714 vom 20. Dezember 1997,
- am 14. August 1998, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 822 vom 11. November 1998;
- am 16. November 1998, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 87 vom 12. Februar 1999;

- am 27. Januar 1999, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 316 vom 5. Mai 1999, enthaltend die Umwandlung in eine Aktiengesellschaft und die Abänderung der Gesellschaftsbezeichnung in SPERALUX S.A.;
- am 7. September 1999, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 884 vom 24. November 1999;
- am 2. November 2000, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 350 vom 14. Mai 2001;
- am 19. Dezember 2001, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 773 vom 22. Mai 2002.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herrn Ulrich Rass, Jurist, wohnhaft in Trier (Deutschland).

Der Vorsitzende beruft zum Schriftführer Herr Christian Dostert, Privatbeamter, wohnhaft in Luxemburg.

Die Versammlung bestellt als Stimmzähler Herr Christoph Rass, Diplom-Volkswirt/Kaufmann, wohnhaft in Trier (Deutschland).

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern fest:

I.- Gegenwärtigem Protokoll liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter bei; welche Liste von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet ist.

II.- Die von den Gesellschaftern ausgestellten Vollmachten werden, nachdem sie von den Mitgliedern der Versammlung ne varietur unterschrieben wurden, zusammen mit der Anwesenheitsliste, diesem Protokoll beigegeben, um mit demselben einregistriert zu werden.

III.- Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungsschreiben hinfällig; somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

IV.- Die Tagesordnung der Generalversammlung begreift folgende Punkte:

Tagesordnung:

1.- Erhöhung des Gesellschaftskapitals um 75.000,- EUR, um es von seinem jetzigen Betrag von 825.000,- EUR auf 900.000,- EUR zu bringen, durch die Schaffung und Ausgabe von 600 neuen Aktien mit einem Nominalwert von je 125,- EUR.

2.- Zeichnung und Einzahlung der neuen Aktien durch Einbringen von freien Rücklagen.

3.- Entsprechende Abänderung des ersten Absatzes von Artikel drei der Satzung.

Als dann wurden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst das Gesellschaftskapital um fünf und siebenzig tausend Euro (75.000,- EUR) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von acht hundert fünf und zwanzig tausend Euro (825.000,- EUR) auf neun hundert tausend Euro (900.000,- EUR) zu bringen, durch die Schaffung und Ausgabe von sechs hundert (600) neuen Aktien mit einem Nennwert von je ein hundert fünf und zwanzig Euro (125,- EUR), welche dieselben Rechte und Vorteile genießen wie die bereits bestehenden Aktien.

Zweiter Beschluss

Die hiervor beschlossene Kapitalerhöhung wird integral von den jetzigen Aktieninhabern getätigt und die sechs hundert (600) neuen Aktien ihnen zugeteilt im Verhältnis der bisherigen Beteiligung am Kapital durch Einbringen von freien Rücklagen in die Gesellschaft in Höhe von fünf und siebenzig tausend Euro (75.000,- EUR).

Das Bestehen dieser Rücklagen wurde dem amtierenden Notar mittels Buchführungsbelegen nachgewiesen, welcher dies ausdrücklich bestätigt.

Dritter Beschluss

Zwecks Anpassung der Satzung an die hiervor genommenen Beschlüsse, beschliesst die Generalversammlung den ersten Absatz von Artikel drei (3) der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 3. erster Absatz.** Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt neun hundert tausend Euro (900.000,- EUR) und ist eingeteilt in sieben tausend zwei hundert (7.200) Aktien von jeweils ein hundert fünf und zwanzig Euro (125,- EUR).»

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für abgeschlossen.

Kosten

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde, welche auf insgesamt sieben hundertfünfzig Euro veranschlagt sind, sind zu Lasten der Gesellschaft.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem amtierenden Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit Uns Notar unterschrieben.

Gezeichnet: U. Rass, C. Dostert, C. Rass, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 octobre 2002, vol. 520, fol. 51, case 11.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 30. Oktober 2002.

J. Seckler.

(80248/231/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

EUROPEAN BROKER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 77.701.

Assemblée générale extraordinaire

L'an deux mille deux, le 14 octobre s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme EUROPEAN BROKER SA, ayant son siège 18, Val Sainte Croix à L-1370 Luxembourg, constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Elvinger Joseph, de résidence à Luxembourg, en date du 28 Août 2000.

L'assemblée est présidée par Monsieur Remouchamps Pascal employé, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Stock Laurence, employée, demeurant à Bastogne.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Wurth Joëlle comptable, demeurant Useldange.

Le bureau ainsi constitué, le président expose:

- les actionnaires présents ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée;

- l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- démission de Monsieur Remy Jean-François, directeur de société de sa qualité d'administrateur;

- démission de Madame Véronique Martinelli, administrateur de société, de son poste d'administrateur.

- démission de la S.A. AUPING INTERNATIONAL CONSULTING S.A. de son poste de commissaire aux comptes;

- transfert du siège social au 24, rue Beaumont à L-1219 Luxembourg;

- nomination de la fiduciaire BEFAC, S.à r.l. sise à Luxembourg 24, rue Beaumont en qualité de commissaire aux comptes;

- nomination de Mademoiselle Stock Laurence, employée en qualité d'administrateur;

- nomination de Madame Wurth Joëlle, employée en qualité d'administrateur.

Résolutions

L'assemblée générale décide d'accepter à l'unanimité des personnes présentes toutes les décisions citées à l'ordre du jour:

1. acceptation de la démission de Monsieur Jean-François Remy de son poste d'administrateur et décharge lui est donnée;

2. acceptation de la démission de Madame Véronique Martinelli de son poste d'administrateur et décharge lui est donnée;

3. acceptation de la démission de la S.A. AUPING INTERNATIONAL CONSULTING S.A. de son poste de commissaire aux comptes et décharge lui est donnée;

4. transfert du siège social au 24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg;

5. nomination de Mademoiselle Stock Laurence, employée, demeurant Bastogne, en qualité d'administrateur;

6. nomination de Madame Wurth Joëlle, employée, demeurant Useldange, en qualité d'administrateur;

7. nomination de la FIDUCIAIRE BEFAC, 24, rue Beaumont en qualité de commissaire aux comptes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour le président lève la séance.

Signatures.

Enregistré à Diekirch, le 28 octobre 2002, vol. 172, fol. 13, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(80235/000/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

ACP INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 30.393.

The balance sheet as at December 31st, 2001, registered in Luxembourg on October 30th 2002, vol. 576, fol. 9, case 9, has been deposited at the record office of the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, on October 31st, 2002.

Allocation of Results

	USD
- Résultats reportés	791.097,00
- Résultat de l'exercice	207.414,00
- Dividende	(100.000,00)
- Report à nouveau	898.511,00

As for publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, October 28th, 2002.

Signature

(80274/802/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

FINKERRI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 66.352.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 3, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(80238/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

MICHEL BONDSON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 49.322.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 3, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(80239/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

R.E.F. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 40.780.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 3, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(80240/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

MTL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4991 Sanem, 170, rue de Niedercorn.
R. C. Luxembourg B 88.503.

L'an deux mille deux, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MTL S.A., ayant son siège social à L-4991 Sanem, 170, rue de Niedercorn, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 88.503), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 juillet 2002, publié au Mémorial C numéro 1429 du 3 octobre 2002, ayant un capital social fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en mille deux cent quarante (1.240) actions de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Estelle Ecosta, secrétaire, demeurant à F-Bousse.

Le président désigne comme secrétaire Madame Michèle Grisard, employée privée, demeurant à F-Allondrelle.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Christine Iacomucci, employée privée, demeurant à Sanem.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Modification de l'objet social afin de donner à l'article 4 la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet:

- le déménagement;
- la location d'engins de levage et d'entreposage;
- l'exécution de tous travaux de manutention, de grutage divers;
- les travaux de montage, de démontage et de maintenance divers ainsi que tous travaux accessoires s'y rapportant;
- l'entretien, la maintenance et tout nettoyage divers.

La société a également pour objet:

- la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit, et, notamment par souscription ou achat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres, cotés ou non cotés, dans toutes les sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelle que forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, mobilières, immobilières ou autres;

- la gestion en commun desdites valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés, et de toutes participations en général;

- toutes opérations de placement en valeurs mobilières.

Et plus généralement, elle peut faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

La société pourra enfin se porter garant pour quiconque.»

2.- Changement du régime actuel de signature et modification afférente du dernier alinéa de l'article 8 des statuts.

3.- Nominations statutaires.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social afin de donner à l'article quatre (4) la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet:

- le déménagement;
- la location d'engins de levage et d'entreposage;
- l'exécution de tous travaux de manutention, de grutage divers;
- les travaux de montage, de démontage et de maintenance divers ainsi que tous travaux accessoires s'y rapportant;
- l'entretien, la maintenance et tout nettoyage divers.

La société a également pour objet:

- la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit, et notamment par souscription ou achat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres, cotés ou non cotés, dans toutes les sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelle que forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, mobilières, immobilières ou autres;

- la gestion en commun desdites valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés, et de toutes participations en général;

- toutes opérations de placement en valeurs mobilières.

Et- plus généralement, elle peut faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

- La société pourra enfin se porter garant pour quiconque.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier le régime actuel de signature des administrateurs de la société afin de donner au dernier alinéa de l'article huit (8) des statuts la teneur suivante:

«**Art. 8. dernier alinéa.** La société se trouve engagée par la signature conjointe d'un administrateur et du directeur technique, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes.»

Troisième résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Jean-Marie Sanctuari comme administrateur et administrateur-délégué de la société et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

Quatrième résolution

L'assemblée nomme la société anonyme RICHET S.A. GESTION IMMOBILIERE, avec siège social à L-8399 Windhof, 3-5, route d'Arlon, comme nouvel administrateur de la société.

Le mandat de l'administrateur ainsi nommé prend fin avec les mandats des autres administrateurs en fonction.

Cinquième résolution

L'assemblée nomme Monsieur Jean-Marie Sanctuari, employé privé, demeurant à L-4991 Sanem, 170, rue de Niedercorn, comme directeur technique de la société.

Le mandat du directeur technique ainsi nommé prend fin avec les mandats des administrateurs en fonction.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à six cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Windhof, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Ecosta, M. Grisard, C. Iacomucci, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 octobre 2002, vol. 520, fol. 52, case 1.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 octobre 2002.

J. Seckler.

(80246/231/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

ORBI MEDIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 141, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 26.307.

Le soussigné Luc Petry, traducteur assermenté près la Haute Cour de Justice de et à Luxembourg, certifie avoir vérifié la présente traduction avec un traducteur espagnol - français.

Le 23 octobre 2002.

EUROTRADUC

L. Petry

Traducteur - Interprète

Poder

La sociedad de derecho luxemburgués ORBI MEDIC S.A. constituida el 9 de Junio de 1998 ante Don Jean Seckler notario en Luxemburgo, inscrita en el registro mercantil de Luxemburgo el 9 de Junio de 1998 bajo número de incorporación 26307, domiciliada en Luxemburgo, 141 route d'Arlon, y representada por la Señora Christine di Stefano, de nacionalidad suiza, residente en Ginebra y con domicilio en Ch. Sous-le-Clos 18, 1232 Confignon, titular de pasaporte número 5686407, directora de la sociedad, quien dispone de la firma individual y está investida de plenos poderes, confiere poder especial, si bien tan amplio y bastante como en Derecho se requiera a favor del siguiente abogado español:

Don Francisco de Paula Royo Coma,

mayor de edad, de nacionalidad española, residente en España y con domicilio en Paseo de Gracia 122, Barcelona

Titular del D.N.I. 46.204.200 Y

para que en su nombre y representación de la sociedad ORBI MEDIC S.A. pueda ejercer las siguientes facultades:

1. Administrar bienes muebles, inmuebles, sociedades y comunidades de bienes y derechos en nombre de la Sociedad, ejercitar y cumplir, o renunciar toda clase de derechos y obligaciones, rendir, exigir y aprobar o impugnar cuentas, hacer cobros y pagos por cualquier otro bien inmueble en las condiciones que tenga por convenientes.

2. Comprar y vender por precio confesado, de contado o aplazado, permutar y por cualquier otro título oneroso enajenar y adquirir bienes muebles e inmuebles derechos reales y personales y establecimientos mercantiles, comprar y vender acciones y participaciones de cualquier compañía o sociedad.

3. Constituir, aceptar, reconocer, posponer, renunciar, modificar, dividir, gravar, redimir, extinguir y cancelar, total o parcialmente usufructos, servidumbres, censos, arrendamientos inscribibles, hipotecas, prendas, anticresis, derechos de opción, tanteo y retracto, prohibiciones, condiciones y toda clase de derechos reales y limitaciones del dominio.

4. Librar, endosar, aceptar, avalar, cobrar y descontar letras de cambio, talones, cheques y demás documentos de crédito y giro, seguir, abrir, disponer y cancelar cuentas corrientes, de ahorro y de crédito, disponer de sus fondos y solicitar, aprobar o impugnar extractos y saldos.

5. Constituir prorrogar, modificar, transformar rescindir parcialmente, disolver y liquidar sociedades civiles y mercantiles ampliar o reducir su capital, aportar dinero, bienes y derechos, suscribir obligaciones, acciones y participaciones, renunciar al derecho de suscripción preferente, aceptar canjes, conversiones y amortizaciones, aceptar y desempeñar cargos, asistir y votar en la Juntas de socios y, en general, ejercitar todos los derechos y cumplir las obligaciones inherentes a la cualidad del socio.

6. Otorgar documentos públicos y privados congruentes con las facultades expresadas, incluso complementarios, aclaratorios y de rectificación.

7. En especial, ratificar en nombre de la poderdante, toda clase de contratos y escrituras otorgadas ante Notario en territorio español, de modo especial aquellas en que intervenga la sociedad FIDUCIARIA PENINSULAR, S.L. y representar a la poderdante como persona física en las funciones de consejero del Consejo de Administración de dicha sociedad FIDUCIARIA PENINSULAR, S.L.

Así lo otorga

Hecho y otorgado en Ginebra, a 2 de Agosto de 2002.

C. di Stefano.

Procuration

La société de droit luxembourgeois ORBI MEDIC S.A., constituée le 9 juin 1998 devant Maître Jean Seckler, notaire à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg le 9 juin 1998 sous le numéro d'enregistrement 26307, dont le siège social est situé à Luxembourg, 141 route d'Arlon et ci-après représentée par Madame Christine di Stefano, de nationalité suisse, résidant à Genève et domiciliée Ch. Sous-le-Clos 18 à 1232 Confignon, titulaire du passeport numéro 5686407, directrice de la société, qui jouit de la signature individuelle et a les pleins pouvoirs, octroie un pouvoir spécial, aussi étendu et suffisant que le requiert la législation, en faveur de l'avocat espagnol suivant:

Maître Francisco de Paula Royo Coma

Majeur, de nationalité espagnole, résidant en Espagne et domicilié à Barcelone, Paseo de Gracia, 122

Titulaire de la carte d'identité nationale 46.204.200 Y

pour que, en nom et représentation de la société ORBI MEDIC S.A., il jouisse des facultés et pouvoirs suivants

1.- Gérer les biens mobiliers, immobiliers, les sociétés et les communautés de biens et de droits au nom de la société, exercer et remplir tout type de droits et obligations, ou y renoncer; rendre, exiger et approuver ou contester des comptes, encaisser des paiements et effectuer des versements pour tout autre bien immeuble dans les conditions qu'il estime adéquates.

2.- acheter et vendre à un prix déclaré, au comptant ou à terme, permuter et, à tout autre titre à caractère onéreux, aliéner ou acquérir des biens mobiliers et immobiliers, des droits réels et personnels et des établissements commerciaux, acheter et vendre des actions et des parts de toute compagnie ou société.

3. Constituer, accepter, reconnaître, postposer, renoncer, modifier, diviser, grever, racheter, éteindre ou annuler, totalement ou partiellement, des usufruits, servitudes, redevances, baux enregistrables, hypothèques, gages, nantissements, antichrèses, des droits d'option, de préférence et de préemption, des interdictions, conditions et tout type de droits réels et de limitations de la propriété.

4. Emettre, endosser, accepter, avaliser, encaisser et escompter des lettres de change, talons, chèques et autres documents de crédits et de versements; suivre, ouvrir, disposer de et clôturer des comptes courants, d'épargne et de crédit, disposer de leurs fonds et demander, approuver ou contester les extraits et les soldes.

5.- Constituer, proroger, modifier, transformer, résilier partiellement, dissoudre et liquider des sociétés civiles et commerciales, augmenter ou diminuer leur capital, faire apport de fonds, de biens et de droits, souscrire des obligations, des actions et des parts, renoncer au droit de préférence de souscription, accepter des échanges, des conversions et des amortissements, accepter et exercer des charges, assister et voter aux assemblées de membres et, en général, exercer tous les droits et remplir toutes les obligations inhérentes à la qualité du membre.

6.- Souscrire tous les documents publics et sous seing privé en relation avec les facultés et pouvoirs mentionnés, y compris ceux à caractère complémentaire, explicatif et rectificatif.

7.- En particulier, ratifier au nom de la mandante tout type de contrats et d'actes célébrés devant notaire en territoire espagnol, plus spécialement ceux dans lesquels intervient la société Fiduciaria Peninsular, S.L. et représenter à la mandante en tant que personne physique dans les fonctions de conseiller du Conseil d'Administration de ladite société FIDUCIARIA PENINSULAR, S.L.

En foi de quoi,

Fait et délivré à Genève, le 2 août 2002.

(signature illisible)

Rubrique: Christine di Stefano

Vu uniquement pour la légalisation de la signature mentionnée au recto, de Madame Christine di Stefano.

Genève, le 5 août 2002

Cachet de Madame Caroline Girard, notaire à Genève.

Cachet: Apostille

Enregistré à Grevenmacher, le 28 octobre 2002, vol. 169, fol. 81, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(80241/231/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

H.P.I. S.A., HOLDING DE PARTICIPATIONS INTERNATIONALES, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 32.942.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 8 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 30 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 15, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80250/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

INFLUENCE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-4831 Rodange, 73, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 37.790.

L'an deux mille deux, le seize octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INFLUENCE S.A., ayant son siège social à L-8245 Mamer, 51, rue de la Libération, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 37.790), constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 juillet 1991, publié au Mémorial C numéro 61 du 22 février 1992,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange:

- en date du 1^{er} avril 1992, publié au Mémorial C numéro 412 du 19 septembre 1992,

- en date du 25 mars 1997, publié au Mémorial C numéro 390 du 21 juillet 1997,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 décembre 1998, publié au Mémorial C numéro 152 du 9 mars 1999,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 7 octobre 1999, publié au Mémorial C numéro 997 du 24 décembre 1999.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Daniel Bruon, comptable, demeurant à Ettelbruck.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Christian Verschuren, comptable, demeurant à Senningen.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Sylvie Maiezza, employée privée, demeurant à Amnéville (France).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Transfert du siège social de L-8245 Mamer, 51, rue de la Libération, à L-4831 Rodange, 73, route de Longwy.
- 2.- Modification afférente de la première phrase du deuxième alinéa de l'article premier des statuts.
- 3.- Suppression de la valeur nominale des actions.
- 4.- Conversion du capital social de LUF en EUR.
- 5.- Augmentation du capital social d'un montant adéquat en euros en vue de porter le capital souscrit ainsi obtenu, par conversion à 31.000,- EUR, sans création d'actions nouvelles.
- 6.- Libération intégrale de l'augmentation de capital.
- 7.- Modification afférente du premier alinéa de l'article trois des statuts.
- 8.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu, connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-8245 Mamer, 51, rue de la Libération, à L-4831 Rodange, 73, route de Longwy, et de modifier en conséquence la première phrase du deuxième alinéa de l'article premier (1^{er}) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. 2^{ème} alinéa. 1^{ère} phrase.** Le siège social est établi à Rodange.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des cinquante (50) actions représentant le capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF).

Troisième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR).

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à trente et un mille euros (31.000,- EUR).

Cinquième résolution

L'assemblée constate que la libération intégrale de l'augmentation de capital ci-avant réalisée a été faite par les anciens actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la société, moyennant versement en numéraire à un compte bancaire au nom de la société anonyme INFLUENCE S.A., prédésignée, de sorte que la somme de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière.

Sixième résolution

L'assemblée décide de remplacer les cinquante (50) actions existantes sans expression de valeur nominale par cinquante (50) actions d'une valeur nominale de six cent vingt euros (620,- EUR) chacune.

Septième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article trois (3) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. 1^{er} alinéa.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en cinquante (50) actions, d'une valeur nominale de six cent vingt euros (620,- EUR).»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à six cent soixante-dix euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D. Bruon, C. Verschuren, S. Maiezza, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 octobre 2002, vol. 520, fol. 51, case 6.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 octobre 2002.

J. Seckler.

(80244/231/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

SHEMTOV HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 80.096.

L'an deux mille deux, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SHEMTOV HOLDING S.A., ayant son siège social à L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 80.096), constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse Biel, alors notaire de résidence à Capellen, en date du 22 décembre 2000, publié au Mémorial C numéro 652 du 20 août 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick Arama, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Teresa Pinto, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Franck Amouyal, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Transfert du siège social de L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins, à L-1331 Luxembourg, 59, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
- 2.- Modification afférente du deuxième alinéa de l'article 2 des statuts.
- 3.- Suppression de la valeur nominale des actions.
- 4.- Conversion du capital social de LUF en EUR.
- 5.- Augmentation du capital social d'un montant adéquat en euros en vue de porter le capital souscrit ainsi obtenu par conversion à 37.500,- EUR, sans création d'actions nouvelles.
- 6.- Libération intégrale de l'augmentation de capital.
- 7.- Modification afférente de l'article 4 des statuts.
- 8.- Changement du régime actuel de signature et modification afférente de l'article 9 des statuts.

9.- Nominations statutaires.

10.- Pouvoir au conseil d'administration de nommer Monsieur Patrick Arama à la fonction d'administrateur-délégué.

11.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins, à L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, et de modifier en conséquence le deuxième alinéa de l'article deux (2) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2. deuxième alinéa.** La durée de la société est illimitée.

Le siège social est établi à Luxembourg.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des mille cinq cents (1.500) actions représentant le capital social d'un million cinq cent mille francs luxembourgeois (1.500.000,- LUF).

Troisième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à un million cinq cent mille francs luxembourgeois (1.500.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en trente-sept mille cent quatre-vingt-quatre virgule zéro deux euros (37.184,02 EUR).

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois cent quinze virgule quatre-vingt-dix-huit euros (315,98 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente-sept mille cent quatre-vingt-quatre virgule zéro deux euros (37.184,02 EUR) à trente-sept mille cinq cents euros (37.500,- EUR).

Cinquième résolution

L'assemblée constate que la libération intégrale de l'augmentation de capital ci-avant réalisée a été faite par les anciens actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la société, moyennant versement en numéraire à un compte bancaire au nom de la société anonyme SHEMTOV HOLDING S.A., prédésignée, de sorte que la somme de trois cent quinze virgule quatre-vingt-dix-huit euros (315,98 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière.

Sixième résolution

L'assemblée décide de remplacer les mille cinq cents (1.500) actions existantes sans expression de valeur nominale par mille cinq cents (1.500) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Septième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article quatre (4) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le capital social souscrit est fixé à trente-sept mille cinq cents (37.500,- EUR), divisé en mille cinq cents (1.500) actions, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.»

Huitième résolution

L'assemblée décide de changer le régime actuel de signature des administrateurs de la société et de modifier en conséquence l'article neuf (9) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 9.** Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.»

Neuvième résolution

L'assemblée accepte la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes et leur accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs mandats.

Dixième résolution

L'assemblée procède à la nomination du nouveau conseil d'administration, qui se composera dès lors comme suit:

a) Monsieur Patrick Arama, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 59, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

b) La société anonyme INTERALPINA S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 59, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

c) La société anonyme WINTRUST HOLDING S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 59, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Les mandats des administrateurs ainsi nommés prendront, fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007.

Onzième résolution

L'assemblée nomme la société anonyme FIDUCIAIRE PREMIUM S.A., avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, comme nouveau commissaire aux comptes de la société.

Le mandat du commissaire aux comptes ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007.

Douzième résolution

L'assemblée donne pouvoir au conseil d'administration de déléguer les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Monsieur Patrick Arama, préqualifié, avec pouvoir de signature individuelle.

Treizième résolution

L'assemblée décide de supprimer le deuxième alinéa de l'article douze (12) des statuts.

Quatorzième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article quatorze (14) des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 14.** L'assemblée générale des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation le dernier vendredi du mois d'avril à 16.00 heures.»

Réunion du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration présents ou représentés, délibérant valablement, nomment Monsieur Patrick Arama, préqualifié à la fonction d'administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à six cent quatre-vingt euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Arama, Pinto, Amouyal, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 octobre 2002, vol. 520, fol. 52, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 octobre 2002.

J. Seckler.

(80249/231/126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

SODEPA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 80.713.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 28 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80251/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

C.i. 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 82.025.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2002, vol. 575, fol. 95, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2002.

F. Laplume.

(80328/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

VERBE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 32.375.

DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme VERBE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT A.G. en liquidation, ayant son siège social à L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 32.375), constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 8 décembre 1989, publié au Mémorial C numéro 176 du 30 mai 1990, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire Jacques Delvaux:

- en date du 10 mars 1992, publié au Mémorial C numéro 386 du 8 septembre 1992;

- en date du 24 juillet 1992, publié au Mémorial C numéro 574 du 7 décembre 1992,

et mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 6 septembre 2002, non encore publié au Mémorial C,

dont le capital social initial a été converti en sept cent quatre-vingt-treize mille deux cent cinquante-neuf euros et vingt-huit cents (793.259,28 EUR) suivant acte d'assemblée générale extraordinaire sous seing privé du 11 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2002, vol. 566, fol. 57, case 7.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Martine Stieven, secrétaire, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Hugues Doubet, maître en droit privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la, présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Rapport du commissaire-vérificateur.

2.- Décision sur le paiement éventuel d'un dividende de liquidation.

3.- Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

4.- Décharge à donner au liquidateur et au commissaire-vérificateur, concernant toute responsabilité ultérieure.

5.- Décharge à donner aux membres du bureau de l'assemblée prononçant la liquidation finale de la société.

6.- Conservation des livres et documents de la société.

7.- Clôture de la liquidation.

8.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent procès-verbal pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de ne pas payer de dividende de liquidation mais que les actifs nets sont disponibles aux actionnaires pour distribution.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société en ce qui concerne l'exécution de leurs mandats.

Quatrième résolution

L'assemblée donne décharge au liquidateur et au commissaire-vérificateur, concernant toute responsabilité ultérieure.

Cinquième résolution

L'assemblée donne décharge aux membres du bureau de l'assemblée prononçant la liquidation finale de la société.

Sixième résolution

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux, resteront déposés et conservés pendant cinq ans au moins à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, de même qu'y resteront consignées les sommes et valeurs qui reviendraient éventuellement encore aux créanciers ou aux actionnaires, et dont la remise n'aurait pu leur avoir été faite.

Septième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition du présent procès-verbal pour procéder utilement aux publications exigées par l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et aux autres mesures que les circonstances exigeront.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de sept cent cinquante euros, sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Gehlen, M. Stieven, J-H. Doubet, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 octobre 2002, vol. 520, fol. 52, case 2.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 octobre 2002.

J. Seckler.

(80247/231/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

SANTA CATERINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 68.283.

—

EXTRAIT

Il résulte du Conseil d'Administration tenue en date du 7 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 30 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80252/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

NSR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 30.031.

—

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg extraordinairement en date du 24 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80254/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

MARCH S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 12.617.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution du liquidateur prise en date du 21 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 29 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80253/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

MARIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 51.726.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue extraordinairement en date du 28 octobre 2002, que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80255/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

MARTIN LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 63.510.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 29 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 29 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80256/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

ROPICAVA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 60.308.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 28 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80257/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

81670

RIVIERA PROPERTY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 52.218.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 28 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80258/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

MEREM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 20.522.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 29 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 29 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80259/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

PETULA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 65.300.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 29 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 29 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80260/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

ACP INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 30.393.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 28 octobre 2002, que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80263/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

81671

SCARABEO INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 48.913.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 28 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80261/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

INVIREX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 37.969.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 29 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 29 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80262/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

LUMINOSA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 65.191.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 29 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 29 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80264/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

SUPERLUNAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 80.715.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 28 octobre 2002 que:

le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80270/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

RHODODENDRON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 13.173.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 28 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80265/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

SARDITOURING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 50.057.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 28 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80266/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

11.11 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 80.670.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 28 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80267/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

AXILOS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 22.859.

—
Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau EUR (73.575,14)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

Signature

(80275/802/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

22.22 HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 80.671.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 28 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80268/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

FOALBERT 1 HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 80.687.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 28 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80269/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

BEARCAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 80.675.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 28 octobre 2002 que:

le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80272/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

MARIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 51.726.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau EUR (35.116,77)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

Signature

(80276/802/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

NSR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 30.031.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau USD (7.480,72)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Signature

(80277/802/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

A&Z SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 63.386.

Le siège de la société est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 19, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80278/592/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

C.L.E., COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ENTREPRISES, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 9.249.

Constituée en date du 2 juillet 1970, modifiée en date du 20 novembre 1997, modification publiée au Mémorial c n° 148 du 11 mars 1998, statuts coordonnés au 7 mai 2001, publié au Mémorial C n° 1015 du 3 juillet 2002.

I. Suite aux dernières nominations, les fonctions ou titres et dénominations des mandataires sont les suivants à partir du 2 octobre 2002:

1. Administrateurs

Président:

Jean Van Tricht, demeurant à 99, drève des Maricolles, B-1082 Berchem-Ste-Agathe

Membres:

Bernard Cols, demeurant à 20, Vieux Chemin de Namur, B-1340 Ottignies-LLN

Rodolphe Gerbes, demeurant à 1, Huettermuehle, L-5429 Greiveldingen

Robert Gitzinger, demeurant à 15, rue de la Corniche, L-5518 Remich

Hervé Tricot, demeurant à 2, rue Agrippa d'Aubigné, L-75000 Paris

François Winandy, demeurant à 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

2. Directeur financier

Jacques Ninanne, demeurant à 20, avenue de l'Hermine, B-1170 Watermael-Boitsfort

3. Directeurs

Jean-Paul Baleux, demeurant à 12, avenue du Champ Del Croix, B-1380 Plancenoit

Etienne Colmant, demeurant à 9, rue de la Chapelle, B-7861 Wannebecq

Gabriel Marijsse, demeurant à 5, avenue des Perdrix, B-1410 Waterloo

4. Autres responsables délégués

Jacques Buret, demeurant à 23, rue de Grass, B-6700 Sterpenich

Yves Chalon, demeurant à 16, Quartier des Ouyelis, B-6767 Rouvroy

José De Lessines, demeurant à 19F, Blanc Souchet, B-7890 Ellezelles

Patrique Printz, demeurant à 10, rue de Luxembourg, B-6780 Messancy

Basile Sacalis, demeurant à 31, avenue du Gris Moulin, B-1310 La Hulpe

René Schmitt, demeurant à 1, rue Fridjof Nansen, F-57970 Yutz

Olivier Vanderdeelen, demeurant à 17, Breughelpark, B-1731 Zellik

II. Les signatures sociales suivantes ont été mises en place à partir du 2 octobre 2002:

1. Ouverture et gestion des comptes bancaires et assimilés:

Deux administrateurs ou un administrateur agissant conjointement avec le directeur financier sont autorisés à:

- ouvrir un compte au nom de la société et à attribuer les délégations de signatures au nom de la société auprès d'un établissement financier pour opérer le compte,

- faire émettre des cautions et garanties (*), négocier des prêts et autorisations de découverts et négocier des placements et effectuer des opérations de change et toute opération financière.

(*): autorisation limitée à 10.000.000 EUR (dix millions d'euros) pour le directeur financier agissant conjointement avec un administrateur.

2. Achat, création, cession, liquidation ou fusion de société:

Tout acte d'achat, de création, de liquidation ou de fusion de société (autre que les actes concernant la création ou la liquidation d'une société momentanée) signé au nom de la société doit l'être par deux administrateurs ou le directeur financier agissant conjointement avec un administrateur ou par un mandataire spécifiquement désigné par le conseil d'administration à cet effet.

Les mandataires ci-dessus désignés ne peuvent pas déléguer leur pouvoir sauf dans les cas d'une autorisation spécifique du conseil d'administration.

3. Actes de gestion journalière

Les actes de gestion autres que ceux précisés ci-dessus (1 et 2) sont qualifiés d'actes de gestion journalière.

Sont considérés comme actes de gestion journalière avec engagement financier: les offres de travaux et services adressées à un client et les commandes adressées à un fournisseur, les contrats signés avec un client ou un fournisseur ainsi que les opérations immobilières. Les modifications de ces textes ne peuvent être proposées ou acceptées que par des mandataires d'un niveau au moins égal à ceux ayant pouvoir pour signer le texte d'origine.

3.1. Les actes de gestion journalière comportant un engagement financier sont valablement signés

- sans limitation de montant ou portant sur la liquidation d'une société momentanée:

- par deux administrateurs

- conjointement par deux signataires: un administrateur et le directeur financier

- à concurrence de deux millions et demi d'euros par acte: conjointement par un administrateur et un directeur nommé

- à concurrence de vingt mille euros par acte: conjointement par un administrateur ou un directeur et un responsable de l'entreprise nommé

3.2. Les autres actes de gestion journalière sont valablement signés soit comme indiqué au paragraphe 3.1. ci-dessus soit conjointement par deux collaborateurs ayant reçu pouvoir pour ce faire de deux administrateurs ou d'un administrateur agissant conjointement avec le directeur financier.

Pour la COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ENTREPRISES

Pour extrait conforme

Paul Laplume

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80273/802/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

ADAMANTIS AVIATION S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 62.830.

Le siège de la société est dénoncé avec effet immédiat.

Le commissaire aux comptes démissionne de son mandat avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 octobre 2002.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 19, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80279/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

ADAMANTIS BUSINESS JETS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 74.739.

Le siège de la société est dénoncé avec effet immédiat.

Le commissaire aux comptes démissionne de son mandat avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2002.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 19, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80283/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

RUSOORD S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 61.852.

—
Le commissaire aux comptes de la société démissionne de ses fonctions avec effet au 31 octobre 2002.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 19, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80280/592/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

RUSOORD S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 61.852.

—
Le conseil d'administration de la société démissionne de ses fonctions avec effet au 31 octobre 2002.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 19, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80281/592/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

RUSOORD S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 61.852.

—
Le siège social de la société est dénoncé avec effet au 31 octobre 2002.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 19, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80282/592/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

SOCIETE HOTELIERE EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 27.918.

—
Suite à la convention de cession de parts du 11 octobre 2002, le capital de la société se répartit de la façon suivante:

Edouard Lux	1.999 parts
IKODOMOS, société anonyme holding	1 part
Total	2.000 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 19, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80284/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

DISPERLUX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1710 Luxembourg, 1, rue Paul Henkes.

H. R. Luxemburg B 54.896.

—
Die Jahresabschlüsse per 31. Dezember 2001, eingetragen in Luxemburg, am 31. Oktober 2002, Vol. 576, Fol. 14, case 7, wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt, am 4. November 2002.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Sammelwerk der Gesellschaften und Vereinigungen erteilt.

Für die Gesellschaft

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, société à responsabilité limitée

Unterschrift

(80289/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

LUXWERK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 50.000,-.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 59.044.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 19, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUXWERK, S.à r.l.

ETUDE D'AVOCATS GOERENS

Signature

(80293/312/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

STAND'INN S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.650.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 19, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Perrier

Administrateur

(80294/312/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

MODULEX S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 60.795.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire des actionnaires de la société
tenue en session extraordinaire à brève échéance à Luxembourg
le 25 octobre 2002 à 10.00 heures*

Première résolution

L'assemblée générale, après lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes couvrant les périodes du 7 décembre 2000 au 31 décembre 2000 et du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2001, décide d'approuver les bilans, les comptes de pertes et profits et les annexes tels que présentés:

Résultat de l'exercice 2000: perte de EUR 12.325,32 que l'assemblée décide d'affecter comme suit:

- Report au 1 ^{er} janvier 2000	2.405.406,81 EUR
- Perte au 31 décembre 2000	12.325,32 EUR
- Report au 1 ^{er} janvier 2001	2.393.081,49 EUR

Résultat de l'exercice 2001: bénéfice de EUR 1.447.561,91 que l'assemblée décide d'affecter comme suit:

- Report au 1 ^{er} janvier 2001	2.393.081,49 EUR
- Bénéfice au 31 février 2001	1.447.561,91 EUR

Dont:

- Distribution d'un dividende de	- 1.400.000,00 EUR
- Compte report au 1 ^{er} janvier 2002	2.440.643,40 EUR

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide, par vote spécial, d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs en charge de la société, ainsi qu'au commissaire aux comptes, pour l'exécution de leur mandat sur les périodes 2000 et 2001.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de réélire dans le cadre des élections statutaires:

Au conseil d'administration

- 4) M^e Jean-Paul Goerens, avocat, demeurant à Luxembourg.
- 5) Madame Sabine Perrier, fondée de pouvoir, demeurant à Thionville-Elange, France.
- 6) Madame Colette Wohl, employée privée, demeurant à Bertrange.

Au commissariat aux comptes

FIDUCIAIRE REUTER WAGNER & ASSOCIES, S.à r.l., 134, route d'Arlon, BP 18, L-8001 Strassen.

Le mandat des administrateurs et du commissaire fera l'objet d'un renouvellement lors de l'assemblée statuant sur les comptes 2007 à savoir en 2008.

Toutes ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 19, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80288/312/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

MODULEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 60.795.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 19, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Perrier

Administrateur

(80290/312/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

MODULEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 60.795.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 19, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Perrier

Administrateur

(80292/312/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

MODULEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 60.795.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2000 (montants exprimés en EUR)

Note 1: Généralités

MODULEX S.A., ci-après dénommée «la société» est une société anonyme de droit luxembourgeois constituée le 25 août 1997.

En date du 7 décembre 2000, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé de supprimer toute référence à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de transformer la société Holding 29 en société de participation financière.

La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres, droits par voie de participations, d'apport, de souscription d'option d'achat et de toute autre manière. Elle peut en outre accorder aux entreprises auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances, ou garantie et exercer enfin toutes activités toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet. En général, la société peut, sans limitation, faire toutes opérations et effectuer toutes transactions commerciales, industrielles ou financières, tant mobilières qu'immobilières, de nature à favoriser ou faciliter la réalisation ou l'extension de son objet social.

La société a été constituée pour une durée illimitée et son siège social est établi à Luxembourg.

Note 2: Principes comptables et Règles d'évaluation

La société tient ses livres en euros et les comptes annuels ont été préparés en accord avec les principes comptables généralement admis au Grand-Duché de Luxembourg et en utilisant notamment les règles d'évaluation suivantes:

2.1 Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont valorisés à leur valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur. Ce poste fait l'objet d'un amortissement linéaire au taux annuel de 20 %.

2.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évalués individuellement au plus bas de leur prix d'acquisition respectivement de leur valeur nominale ou de leur valeur estimée par le conseil d'administration, sans compensation entre les plus-values et les moins-values individuelles.

Pour l'estimation de la valeur, le conseil d'administration se base sur les derniers états financiers disponibles des sociétés respectives et/ou sur d'autres renseignements et documents disponibles.

2.3 Créances et dettes

Les créances sont enregistrées à leurs valeurs nominales. Elles ont fait au besoin, l'objet de corrections de valeurs afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan.

Les dettes sont enregistrées à leurs valeurs nominales. Elles ont fait au besoin, l'objet de corrections de valeurs afin de leur donner la valeur supérieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan.

2.4 Conversion des comptes en devises étrangères

A la clôture du bilan:

- Tous les postes de l'actif du bilan exprimés dans une autre devise que les devises EURO-in sont valorisés individuellement au plus bas de la valeur, du cours de change historique ou de la valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

- Tous les postes du passif du bilan, exprimés dans une autre devise que les devises EURO-in sont valorisés individuellement au plus haut de la valeur, du cours de change historique ou de la valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

- Tous les postes de l'actif et du passif exprimés dans une devise EURO-in sont valorisés aux cours de change fixés de façon définitive au 1^{er} janvier 1999.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis euros au cours de change en vigueur à la date des opérations. Ainsi seuls sont comptabilisés au compte de profits et pertes les gains et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

Note 3: Capitaux propres

3.1 Capital souscrit

En date du 7 décembre 2000, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé de convertir le capital social de FRF 4.000.000,- en EUR 609.796,07; et ensuite de réduire le capital social de EUR 9.796,07.

Au 31 décembre 2000, le capital social est de EUR 600.000,- représenté par 4.000 actions d'une valeur nominale de EUR 150,- chacune, entièrement libérées.

3.2 Réserve légale

Il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5 %, affecté à la réserve légale. Le prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10 % du capital social. La réserve ne peut être distribuée.

Note 4: Impôts

A partir du 7 décembre 2000, la société est soumise à tous les impôts auxquels les sociétés de capitaux sont soumises.

Note 5: Consolidation

Par application de l'article 313 de la loi sur les sociétés commerciales, la société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 19, case 8.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80291/312/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

SANTAPHARMA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 49.421.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 19, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Perrier

Administrateur

(80295/312/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2557 Gasperich, 7A, rue Robert Stümper.

R. C. Luxembourg B 88.848.

Excerpt of the resolutions taken by the sole shareholder on 16. September 2002

Mr Stéphane Lahaye, directeur COMPAQ COMPUTER LUXEMBOURG S.C.A., residing in Wouwerstraat 38, B-2600 Berchem, has been appointed as additional manager (gérant) of the company with effect as of September 16, 2002 for an unlimited duration.

September 16, 2002.

On behalf of the Company

J. Baden

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 13, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80299/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

NEGUS IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 67.741.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 19, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Perrier

Administrateur

(80296/312/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

PREPHARME HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 41.462.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 19, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Perrier

Administrateur

(80297/312/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

MARIL S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 68.647.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 22 octobre 2002 à 16.00 heures à Luxembourg a pris à l'unanimité la résolution suivante:

- La Fiduciaire d'expertise comptable et de révision EVERARD & KLEIN, ayant son siège social au 83, rue de la Libération L-5969 Itzig, est nommée en qualité de commissaire aux fins de vérifier le rapport et les comptes du liquidateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

M. Koeune

Liquidateur de la société

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 11, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80298/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

BUHRMANN SILVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 75.881.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale de la Société en date du 28 octobre 2002 que M. Floris Waller et M. Cornelis Bangma ont démissionné de leur fonction d'administrateurs. L'assemblée a nommé comme administrateur M. Rudi Merckx, demeurant à Velpestraat (OPV) 24, 3360 Bierbbeeck (Belgique) avec effet immédiat.

A la suite de cette démission, sont administrateurs de la Société:

- Monsieur F. Maurissen;

- Monsieur R. Merckx;

- Monsieur H. Vandaele.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 18, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80330/253/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

BUSINESS NEWS DEVELOPMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 65.272.

Conseil d'Administration

A biffer: Guy Harles, maître en droit, demeurant au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;
Ute Bräuer, maître en droit, demeurant au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

BUSINESS NEWS DEVELOPMENT HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 13, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80300/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

BUSINESS NEWS DEVELOPMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 65.272.

Société constituée en date du 3 juillet 1998, par acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

L'association d'avocats A&M - Domiciliation, dans les bureaux de laquelle la société BUSINESS NEWS DEVELOPMENT HOLDING S.A. avait fait élection de son siège social, au 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, dénonce avec effet immédiat le siège de domiciliation de ladite société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

Pour BUSINESS NEWS DEVELOPMENT HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 13, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80301/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

NORDIC TV BUSINESS NEWS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 65.753.

Requisition modificative

Conseil d'Administration

A biffer: Guy Harles, maître en droit, demeurant au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;
Ute Bräuer, maître en droit, demeurant au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

NORDIC TV BUSINESS NEWS LUXEMBOURG S.A.

Signature

(80302/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

NORDIC TV BUSINESS NEWS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 65.753.

Société constituée en date du 16 juillet 1998, par acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

L'association d'avocats A&M - Domiciliation, dans les bureaux de laquelle la société NORDIC TV BUSINESS NEWS LUXEMBOURG S.A. avait fait élection de son siège social, au 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, dénonce avec effet immédiat le siège de domiciliation de ladite société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

Pour NORDIC TV BUSINESS NEWS LUXEMBOURG S.A.

Signature

Un mandataire

(80303/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

NGI, Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 64.060.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 13, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Signature.

(80305/250/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

NGI, Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 64.060.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui a eu lieu le 30 octobre 2002 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire nonobstant les dispositions statutaires;

- l'assemblée a décidé d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001 comme suit:

Résultats reportés au 31 décembre 2001	- 6.288.160,25 EUR
Résultat de l'exercice 2001	- 2.649.416,74 EUR
Solde à reporter	- 8.937.576,99 EUR

- L'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:

Monsieur Luca Orlandi,
Monsieur Luciano Ammendola,
Monsieur Guy Harles,

ainsi qu'au commissaire aux comptes THEMIS AUDIT LIMITED pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

L'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

Monsieur Luca Orlandi,
Monsieur Luciano Ammendola,
Monsieur Guy Harles,

jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 2002.

- L'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, THEMIS AUDIT LIMITED, jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 30 octobre 2002.

Pour NGI S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 13, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80306/250/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

CORSO MARCONI IMMOBILIARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 154.937,-.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 70.972.

L'associé unique de CORSO MARCONI IMMOBILIARE, S.à r.l., a décidé en date du 23 novembre 2001:

- de transférer le siège de la société du 16, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg;

- de nommer PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., en tant que commissaire aux comptes de la société en remplacement de M. Paolo Besio, démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 46, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80307/581/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

COMMERCE & INDUSTRY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 67, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 43.163.

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires tenue sous seing privé le 21 juin 2002 à Luxembourg que:
- le capital souscrit de LUF 1.250.000,- divisé en 1.000 actions de LUF 1.250,- chacune a été converti en euros et que celui-ci s'élève désormais à EUR 31.000,- divisé en 1.000 actions de EUR 31,- chacune,
- la conversion a été réalisée au taux de parité fixe de EUR/LUF 40,3399 après prélèvement de EUR 13,31 sur le poste «réserve légale» dans les limites prévues par la loi du 10 décembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 25 octobre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80308/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

COMMERCE & INDUSTRY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 67, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 43.163.

Acte constitutif publié à la page 11884 du Mémorial C n° 248 du 27 mai 1993.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(80310/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

COMMERCE & INDUSTRY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 67, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 43.163.

Acte constitutif publié à la page 11884 du Mémorial C n° 248 du 27 mai 1993.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(80311/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

REGRIGI, Société Civile.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 2, avenue de la Porte-Neuve.

Statuts coordonnés suite à l'assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2001

Art. 1. Il est formé entre les soussignés une société civile immobilière régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil, par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, par les lois modificatives y afférentes, ainsi que les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet la mise en valeur et la gestion de tous immeubles ou parts d'immeubles qu'elle pourra acquérir ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Art. 3. La dénomination de la société est la suivante: REGRIGI, Société Civile.

La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg ou de l'étranger par décision unanime des associés.

Art. 5. Le capital est fixé à EUR 74.368,06 (soixante quatorze mille trois cent soixante huit euros et six centimes), divisé en 300 (trois cents) parts sociales sans désignation de valeur nominale qui sont réparties de la manière suivante:

1. REALTOR LIMITED, Guernesey	150
2. KAMELLY LIMITED, Gibraltar.	150
Total: trois cents parts.	300

Les associés déclarent et reconnaissent que le montant du capital est entièrement libéré en espèces et se trouve dès à présent à la disposition de la société.

Art. 6. Sauf accord unanime contraire des associés, les parts sociales peuvent être cédées comme suit:

6.1 Cession entre vifs:

6.1.1 - En cas de cession à un ou à plusieurs associés, respectivement à des tiers, les autres associés bénéficieront d'un droit de préemption pour acquérir les parts offertes en vente proportionnellement à leur participation dans la société.

Le cédant doit les informer par lettre recommandée de sa volonté de céder avec une proposition de prix de vente («la Notification»). Les autres associés devront manifester leur intention d'user de leur droit de préemption par lettre recommandée endéans un mois à partir de la notification.

- En cas d'accord sur les conditions de vente, la cession des parts doit être réalisée endéans deux mois à partir de la notification.

Le prix de vente est payable endéans trois mois à partir de la notification.

- En cas de désaccord sur le prix, la partie la plus diligente saisira un expert qui devra être inscrit sur la liste des réviseurs d'entreprises du Grand-Duché de Luxembourg, pour déterminer la valeur des parts à céder. Le ou les autres associés auront le droit de désigner à leur tour un expert à choisir sur la liste prédécrite. En cas de désaccord des experts sur le prix à déterminer, ceux-ci éliront un troisième avec voix prépondérante.

La décision du ou des experts devra intervenir endéans quatre mois à partir de la notification et sera définitive et sans recours.

Les experts communiqueront le prix aux associés («la communication»).

Les associés ainsi sollicités pourront alors acquérir les parts en question au prix de vente fixé par les experts en notifiant leur décision d'acquérir par lettre recommandée endéans un délai d'un mois à partir de la communication, leur silence au-delà de ce délai valant refus d'acquérir.

Le prix de vente est payable endéans un mois à partir de la communication, le non-paiement du prix endéans ce délai valant refus d'acquérir.

- En cas de refus d'acquérir par un ou plusieurs associés, le ou les associés restants pourront acquérir le solde des parts offertes endéans un délai supplémentaire d'un mois à partir du refus d'acquérir de l'un ou des autres associés.

Les associés restants auront le droit d'acquérir le solde en proportion de leur détention dans le capital. Ils manifesteront leur volonté d'acquérir endéans un mois à partir du refus; ce dernier sera notifié par lettre recommandée du cédant aux associés dans un délai de deux jours ouvrables. Le prix de vente est payable endéans deux mois à partir de la notification par le cédant du refus.

- En cas de refus d'acquérir par tous les associés sollicités, le cédant est libre de céder ses parts à un tiers.

6.1.2. La cession aux descendants en ligne directe ou au conjoint d'un associé est libre.

6.2 Cession pour cause de décès:

En cas de décès d'un des associés, les parts sont librement transférables au conjoint et aux descendants en ligne directe de l'associé visé.

6.3 Cession pour cause de faillite:

En cas de faillite d'un des associés, les parts sont exclusivement cessibles aux autres associés selon les modalités de l'article 6.1.1., respectivement au conjoint et aux descendants en ligne directe de l'associé visé selon les modalités de l'article 6.1.2.

Art. 7. Chaque part donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices.

Art. 8. Dans leurs rapports respectifs et vis-à-vis des créanciers, les associés sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre des parts qu'il possède.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles.

Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la société par une seule et même personne.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées générales par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne seront valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées à l'unanimité des associés.

Art. 12. La société est gérée et administrée par les associés, qui engageront la société par leur signature conjointe. Les associés peuvent déléguer à un gérant technique les actes de gestion journalière. Ils détermineront d'un commun accord les pouvoirs de ce gérant.

Art. 13. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé ou d'un gérant.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ou d'un gérant, ne pourront pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni faire procéder à aucun inventaire judiciaire des valeurs sociales.

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice commencera le jour de la constitution et finira le 31 décembre 1991.

Art. 15. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés conformément à l'article 11 par les associés qui fixeront leur pouvoir et leurs émoluments.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

PricewaterhouseCoopers, Experts Comptables et Fiscaux, S.à r.l.

Le mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 576, fol. 11, case 1.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80309/581/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

DONALDSON AND PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 47.867.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2000 du 27 août 2002

Messieurs les actionnaires de la société anonyme DONALDSON AND PARTNERS S.A., au capital de 1.250.000,- LUF dont le siège social est 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social.

Ils reconnaissent avoir été régulièrement convoqués.

Il a été dressé une feuille de présence, laquelle a été signée des actionnaires présents représentant l'intégralité du capital.

- Monsieur Alain Lornat préside l'assemblée.

- Madame Aleksandra Szczesna est désignée comme secrétaire.

- Madame Ursula Szczesna est appelée pour remplir les fonctions de scrutateur.

Monsieur le Président constate d'après la feuille de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés. L'assemblée générale réunissant la totalité des actions est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose au bureau de l'Assemblée:

1. la feuille de présence;
2. les statuts de la société;
3. le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2000;
4. le rapport du commissaire aux comptes.

Monsieur le Président déclare que le bilan, le compte des pertes et profits et le rapport du Commissaire aux comptes ont été tenus à la disposition des actionnaires pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion. Il rappelle que l'assemblée générale a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2000.
2. Approbation des comptes.
3. Décharge à donner au Conseil d'Administration.
4. Affectation du résultat de l'exercice 2000.

Monsieur le Président expose la situation de la société, et après échange de diverses observations de la part des actionnaires, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et celle du Commissaire aux comptes de l'exercice 2000, approuve les comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale donne quitus au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes en ce qui concerne l'exercice clos au 31 décembre 2000.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale affecte le résultat en perte de l'année avec 215.348,- LUF sur le compte résultats reportés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau.

Signature / Signature / Signature

Le Secrétaire / Le Scrutateur / Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 16, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80313/000/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

IMPERIALI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 65.575.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2000 du 27 août 2002

Messieurs les actionnaires de la société anonyme IMPERIALI S.A., au capital de 210.000,- FRF dont le siège social est 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social.

Ils reconnaissent avoir été régulièrement convoqués.

Il a été dressé une feuille de présence, laquelle a été signée des associés présents représentant l'intégralité du capital.

- Monsieur Fabien Dormeuil préside l'assemblée.

- Madame Aleksandra Szczesna est désignée comme secrétaire.

- Madame Ursula Szczesna est appelée pour remplir les fonctions de scrutateur.

Monsieur le Président constate d'après la feuille de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés. L'assemblée générale réunissant la totalité des actions est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose au bureau de l'Assemblée:

1. la feuille de présence;
2. les statuts de la société;
3. le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2000;
4. le rapport du commissaire aux comptes.

Monsieur le Président déclare que le bilan, le compte des pertes et profits et le rapport du Commissaire aux comptes ont été tenus à la disposition des actionnaires pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion. Il rappelle que l'assemblée générale a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2000.
2. Approbation des comptes.
3. Décharge à donner au Conseil d'Administration.
4. Affectation du résultat de l'exercice 2000.

Monsieur le Président expose la situation de la société, et après échange de diverses observations de la part des actionnaires, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et celle du Commissaire aux comptes de l'exercice 2000, approuve les comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale donne quitus au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes en ce qui concerne l'exercice clos au 31 décembre 2000.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale affecte la perte de l'année avec 5.476,28 euros sur le compte résultats reportés. L'assemblée décide de continuer la société vu que très peu de dettes sont extérieures.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau.

Signature / Signature / Signature

Le Secrétaire / Le Scrutateur / Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 16, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80312/000/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

SAILUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 44.793.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 octobre 2002, vol. 575, fol. 66, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2002.

Signature.

(80383/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

INTERNATIONALE BETEILIGUNGEN AG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 63.433.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la société INTERNATIONALE BETEILIGUNGEN AG en date du 10 octobre 2002:

- que la démission de Monsieur Marcel Dudkiewicz en date du 9 septembre 2002 de son mandat d'administrateur a été acceptée et qu'il a reçu quitus pour l'exécution de sa mission;
- que Madame Pia Marie Elisabeth Heitz Casanova, cadre supérieur, demeurant 26, rue de la Fédération à 75015 Paris, a été élue administrateur de la société en remplacement de Monsieur Marcel Dudkiewicz.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 18, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80314/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

CHENVAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 52.029.

—
Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 18 octobre 2002

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de CHENVAL HOLDING S.A. (la «Société»), il a décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2001;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001;
- d'affecter les résultats comme suit:

- Perte à reporter 37.373.291,- LUF

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'à la date du 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

T. Van Dijk

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2002, vol. 575, fol. 98, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(80315/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

CHENVAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 52.029.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2002, vol. 575, fol. 98, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(80316/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

LAICOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4382 Ehlerange, 80, rue de Sanem.
R. C. Luxembourg B 81.497.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2002, vol. 575, fol. 24, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2002.

F. Laplume.

(80329/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

BELLATRIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 79.446.

Extrait des résolutions du Conseil de Gérance qui s'est tenu le 1^{er} octobre 2002

Au Conseil de Gérance de BELLATRIX, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, et ce avec effet au 1^{er} octobre 2002.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Manager

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 4, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80317/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

VAPIRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 80.944.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 1^{er} octobre 2002

Au Conseil d'Administration de VAPIRO S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, et ce avec effet au 1^{er} octobre 2002.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 4, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80318/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

MIRAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 81.543.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 1^{er} octobre 2002

Au Conseil d'Administration de MIRAR S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, et ce avec effet au 1^{er} octobre 2002.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 4, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80319/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

I.T. INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 67.141.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 18, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2002.

R. P. Pels.

(80337/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

LUDO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 80.935.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 1^{er} octobre 2002

Au Conseil d'Administration de LUDO S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:
- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, et ce avec effet au 1^{er} octobre 2002.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 4, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80320/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

PA BE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 48.327.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 1^{er} octobre 2002

Au Conseil d'Administration de PA BE S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:
- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, et ce avec effet au 1^{er} octobre 2002.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 4, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80321/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

M.P. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 45.653.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 1^{er} octobre 2002

Au Conseil d'Administration de M.P. INTERNATIONAL S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:
- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, et ce avec effet au 1^{er} octobre 2002.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 4, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80322/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

PRO-CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7333 Steinsel, 50, rue des Prés.
R. C. Luxembourg B 66.480.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 7, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2002.

(80347/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

GIPAFIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 59.727.

—
Extrait des résolutions du Conseil de Gérance qui s'est tenu le 1^{er} octobre 2002

Au Conseil de Gérance de GIPAFIN, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, et ce avec effet au 1^{er} octobre 2002.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Manager

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 4, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80323/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

SLIVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 81.557.

—
Extrait des résolutions du Conseil de Gérance qui s'est tenu le 1^{er} octobre 2002

Au Conseil de Gérance de SLIVE, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, et ce avec effet au 1^{er} octobre 2002.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Manager

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 4, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80324/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

PRAINSA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 67.302.

—
Extrait des résolutions du Conseil de Gérance qui s'est tenu le 1^{er} octobre 2002

Au Conseil de Gérance de PRAINSA, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, et ce avec effet au 1^{er} octobre 2002.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Manager

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 4, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80325/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

EQUIPEMENT HOTELIER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3364 Leudelange, 13, rue de la Poudrerie.

R. C. Luxembourg B 48.242.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 7, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2002.

(80348/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

OLIBATS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 81.960.

—
Extrait des résolutions du Conseil de Gérance qui s'est tenu le 1^{er} octobre 2002

Au Conseil de Gérance de OLIBATS, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, et ce avec effet au 1^{er} octobre 2002.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Manager

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 4, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80326/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

MANIOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 81.652.

—
Extrait des résolutions du Conseil de Gérance qui s'est tenu le 1^{er} octobre 2002

Au Conseil de Gérance de MANIOR, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, et ce avec effet au 1^{er} octobre 2002.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Manager

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 4, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80327/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

SYSTEM SOLUTIONS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 54.202.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 22 octobre 2002 que:

- l'assemblée prend la décision de révoquer les mandats d'administrateur de Monsieur Luc Dehaene et de Monsieur Filip Sans,

- l'assemblée décide de porter le nombre des administrateurs à six au lieu de trois,

- suite aux nouvelles nominations, le conseil d'administration, nommé pour une durée de six ans, se compose comme suit:

Mademoiselle Isabelle Roux, étudiante, demeurant à B-4840 Welkenraedt, 16, rue de France;

Monsieur Damien Roux, étudiant, demeurant à B-4840 Welkenraedt, 16, rue de France;

Monsieur Frank Back, délégué commercial, demeurant à L-8281 Kehlen, 21, rue du Kiem;

Monsieur Laurent Donckel, délégué commercial, demeurant à L-6685 Merttert, 5C, rue du Port;

Monsieur Alain Maringer, délégué commercial, demeurant à F-57330 Hettange-Grande, 78, rue du Général de Gaulle;

Monsieur Robert Roux, directeur, demeurant à B-4840 Welkenraedt, 16, rue de France;

- l'assemblée décide de mettre fin à tout pouvoir de signature antérieur;

- le conseil d'administration est autorisé à nommer un administrateur-délégué qui engagera la société par sa seule signature.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 23 octobre 2002 que:

Monsieur Robert Roux est nommé administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2002, vol. 575, fol. 98, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80342/549/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

EUROPEENNE DE COURTAGE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 61.200.

Extrait de délibération du Conseil d'Administration du 1^{er} octobre 2002

Suivant délibération en date du 1^{er} octobre 2002,
il a été décidé de transférer le siège social de la société du:
10, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg (ancienne adresse)
au:
10, avenue Guillaume
L-1650 Luxembourg (nouvelle adresse)
à effet immédiat.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
D. Philippe
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2002, vol. 575, fol. 37, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80331/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

SOFYCIL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 76.684.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 2002

Après délibération, l'Assemblée a décidé à l'unanimité de:

1. Prendre acte de la démission de l'administrateur Monsieur Olivier Martin en date du 30 septembre 2002 et de lui donner décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.
2. Procéder au remplacement de l'administrateur démissionnaire par nomination en lieu et place de:
- Mademoiselle Geneviève Bresson, employée privée, demeurant à L-1626 Luxembourg, 6, rue des Girondins.

Pour extrait conforme
Signature
L'administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2002, vol. 575, fol. 37, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80333/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

SOFYCIL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 76.684.

Extrait de délibération du Conseil d'Administration du 1^{er} octobre 2002

Suivant délibération en date du 1^{er} octobre 2002,
il a été décidé de transférer le siège social de la société du:
10, rue de Vianden
L-2017 Luxembourg (ancienne adresse)
au:
10, avenue Guillaume
L-1650 Luxembourg (nouvelle adresse)
à effet immédiat.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
A. Piollet / D. Philippe
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2002, vol. 575, fol. 37, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80334/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

GOLDENBURY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 76.565.

—
Extrait de délibération du Conseil d'Administration du 1^{er} octobre 2002

Suivant délibération en date du 1^{er} octobre 2002,

il a été décidé de transférer le siège social de la société du:

10, boulevard Grande-Duchesse Charlotte

L-1330 Luxembourg (ancienne adresse)

au:

10, avenue Guillaume

L-1650 Luxembourg (nouvelle adresse)

à effet immédiat.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

D. Philippe

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 5, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80332/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

OCCITAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 67.922.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 18, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. Oppelaar.

(80335/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

OCCITAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 67.922.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 18, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. Oppelaar.

(80336/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

OMNIMU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 32.764.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 octobre 2002, vol. 575, fol. 99, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 15 mai 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Ibrahim E. Muhanna, actuaire, demeurant à Nicosia (Chypre), Président et administrateur-délégué;
- Madame Janmarie G. Muhanna, éditeur, demeurant à Nicosia (Chypre);
- Monsieur Elias I. Muhanna Jr., étudiant, demeurant à Nicosia (Chypre).

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- COMPAGNIE DE REVISION, Société anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2002.

Signature.

(80382/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

81694

NADINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 71.454.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 8 octobre 2002 que:

Suite à la démission du commissaire aux comptes FIDU-CONCEPT, S.à r.l., a été nommée en remplacement la société EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2002, vol. 575, fol. 98, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80338/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

PESCATORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 67.789.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale ordinaire de notre société tenue en date du 4 octobre 2002 que:

Suite à la démission du commissaire aux comptes FIDU-CONCEPT, S.à r.l., a été nommée en remplacement EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2002, vol. 575, fol. 98, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80339/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

KHABEKA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 40.155.

—
EXTRAIT

Suite à la démission de FIDU-CONCEPT, S.à r.l. de ses fonctions de commissaire aux comptes, a été nommée en remplacement, avec effet au 1^{er} janvier 2002:

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., experts comptables et fiscaux, avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2002, vol. 575, fol. 98, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80340/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

FINANCIAL DEVELOPMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 59.518.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 7, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2002.

(80349/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

NOVELLEX S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 45.025.

—
EXTRAIT

Il résulte des lettres recommandées adressées à la société en date du 17 octobre 2002 que:

- 1) Le siège de la société situé à Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, a été dénoncé avec effet immédiat;
- 2) Les administrateurs Messieurs John Weber, Albert Schiltz et la société HAYWORTH INC. ont démissionné de leurs fonctions avec effet immédiat;
- 3) Le commissaire aux comptes SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISES S.C. a démissionné de ses fonctions avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2002, vol. 575, fol. 98, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80341/549/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

MAGISTER HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 66.263.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 7, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2002.

(80351/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

COMPAGNIE GENERALE DE MANAGEMENT LTD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 80.311.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 7, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2002.

(80352/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

SAHELIN IMPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 36, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 77.425.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 7, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2002.

(80353/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

NETOTEL PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 84.089.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 19, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2002.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(80394/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

FIDUCIAIRE DU CENTRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 22, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 29.740.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 7, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2002.

(80354/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

TRANSAC-IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3927 Mondercange, 58, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 51.534.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 7, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2002.

(80355/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

SAVONNERIE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 53.598.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 7, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2002.

(80356/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

UBS LUXEMBOURG DIVERSIFIED SICAV, Société d'investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 83.346.

Le bilan au 30 novembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 4, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 28 octobre 2002

Sont élus au Conseil d'Administration pour le terme d'un an:

- Monsieur Roger Hartmann, Président;
- Monsieur Thomas Steiger, Administrateur;
- Monsieur Bernd Stiehl, Administrateur;
- Monsieur Alain Hondequin, Administrateur;
- Monsieur Herrmann Kranz, Administrateur.

Est réélue commissaire aux comptes pour le terme d'un an: PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Réviseur d'Entreprises, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

Pour UBS LUXEMBOURG DIVERSIFIED SICAV
UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
C. Nilles / Dr. D. Steberl
Associate Directors

(80385/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.
